

Hôpital d'Amiens : horaires spéciaux pour les salariés musulmans pendant le ramadan !

écrit par Philippe Le Routier | 29 juin 2015



Elle est où l'égalité dans cet hôpital ? Elle est où la neutralité religieuse dans cet hôpital public ?

Il y a peu, un Robert Ménard était traîné dans la boue pour avoir donné le nombre d'enfants musulmans dans les écoles de Béziers. Aujourd'hui, dans un hôpital public, on recense les employés musulmans pour leur offrir un statut à part ? Et cela n'interpelle pas les libres penseurs et les bonnes gens qui ont crié au facho quand il s'agissait de Ménard ?

Ainsi, parce que, par choix personnel, certains décideraient de jeûner, il faudrait qu'ils aient des avantages en terme d'horaires. Or, chacun sait que, à l'hôpital, on ne repousse pas les soins, repas etc. des malades sous prétexte que le personnel ne serait pas disponible. Il faut, en permanence, du monde. Si les musulmans ont des horaires spéciaux, il faut donc que les autres salariés se payent leurs horaires, leur travail... Autres salariés qui, de ce fait, ne pourront pas, eux, bénéficier de priorités pour des choses bien plus

importantes, comme la garde d'enfant ou un rendez-vous médical. Voir note de Christine Tasin ci-dessous

C'est ainsi que la société dans son ensemble s'islamise. Par la prise en compte de particularités communautaristes dont tout le monde paye le prix, les salariés non musulmans devenant ainsi des dhimmis sans le savoir, ils payent, par leurs horaires et leur charge de travail, la punition pour n'être pas musulman.

C'est de la discrimination à l'égard des non musulmans. Nous étudions avec nos avocats la possibilité de déposer plainte contre l'hôpital d'Amiens au nom de *Résistance républicaine*.

Mais si certain(s) des salariés concernés pouvaient nous contacter pour eux aussi déposer plainte, ce serait parfait.

Christine Tasin

Quant à cette phrase étrange :

» Il faut tenir compte de la situation de ceux qui, ayant choisi de se restaurer, ne le feront pas. «

Madame Cécile Chevance parle-t-elle d'interdire à ceux qui veulent se restaurer de le faire ?

Et donc, est-ce qu'elle encourage les pieux musulmans à faire preuve d'intimidation ou de violence envers ceux qui seraient plus raisonnables ?

Parle-t-elle de ceux qui, bien qu'inscrits à la cantine, ne mangeront pas ?

A moins qu'elle ne souffre d'une maladie non soignée dans l'hôpital où elle a apparemment un bon poste, la non maîtrise de la langue de Molière.

Nous ne le sauront sans doute jamais, mais une chose est certaine...

C'est qu'elle est promise à un avenir des plus brillant compte

tenu de la totale dhimmitude dont elle fait preuve.

Passant souvent dans cet hôpital, je me demande si je dois lui dire ce que font les musulmans aux dhimmis quand ils n'ont plus besoin d'eux.

Mais je vais garder précieusement cette photo, et, à mon prochain passage, si j'y reste un vendredi...

J'EXIGERAI UN REPAS SANS VIANDE EN TANT QUE CHRÉTIEN !

Qu'ils tentent de me dire que la confession religieuse n'entre pas en ligne de compte pour eux !

Coordonnées :

Cécile Chevance

chef de pôle dhimmitude*

CHU Amiens Picardie – Site Sud

Adresse : Avenue René Laënnec

80480 Salouël Amiens Cedex 1

Tél. : 03 22 08 81 21

E mail : chevance.cecile@chu-amiens.fr

http://www.chu-amiens.fr/wp-content/uploads/2014/08/CHU-Amiens-PICARDIE_Organigramme-de-direction_2015_05_28.pdf

Directrice Générale par intérim – Chantal ALLARD-JACQUIN 03 22 08 80 20

Philippe Le Routier